



UN GUICHET UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES



Le Conseil municipal  
et les agents de la Ville de Tulle  
vous présentent leurs meilleurs voeux  
pour l'année

2023



KEASOUM 2021



éditorial



## Des projets pour un avenir positif



**BERNARD COMBES,**  
MAIRE DE TULLE,  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Une nouvelle année s'ouvre dans un contexte de difficultés. Les inquiétudes concernent en particulier l'accès au médecin et les conséquences de la flambée des prix de l'énergie. Les familles sont touchées, mais aussi de petites entreprises, des artisans dont l'activité repose sur la consommation de gaz ou d'électricité. C'est le cas des boulangeries. Sans aides spécifiques de l'Etat, ces entreprises auront du mal à résister. Des victimes sont déjà à déplorer dans notre ville. Il faut souhaiter qu'il n'y en ait pas d'autres.

Si elle demandera vigilance et sobriété, l'année qui commence sera aussi marquée par des réalisations et par l'engagement de projets importants pour l'avenir de Tulle.

L'ouverture de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines mettra en lumière l'histoire à la fois industrielle et populaire de notre ville : les riches savoir-faire qui l'ont imprégnée à travers la fabrication des armes à la Manu, les broderies en dentelle du point de Tulle et les accordéons de la maison Maugein, qui 100 ans après sa naissance continue à innover pour assurer son futur. L'ouverture de ce musée moderne, vivant, qui accueillera aussi des concerts, fera date dans notre ville. Et il attirera à Tulle bien des visiteurs.

Parmi les projets qui vont être lancés cette année figure une résidence de logements pour jeunes actifs qui sera construite dans la rue Jean-Jaurès. Une rue qui renaît : elle vient déjà d'être dotée d'un immeuble de logements entièrement rénovés et de plusieurs nouveaux commerces. Après cette construction, le parvis de la Cité administrative fera l'objet d'une modernisation.

Des rénovations seront aussi engagées dans le haut du Trech : place Roosevelt, devant la préfecture, et place Maschat, devant l'entrée de l'hôpital, dont l'accès sera transféré dans l'avenue Poincaré.

Dans ce quartier également, mais à une échéance plus éloignée, l'immeuble de la CPAM sera remplacé par un parking en silo. Au préalable, non loin de la médiathèque, sera construit un bâtiment qui accueillera les bureaux de la CPAM de Tulle et de Brive.

D'autres projets vont se préciser cette année : la démolition de l'ancien cinéma de l'avenue Victor-Hugo, qui sera remplacé par un immeuble de logements ; l'implantation de nouvelles activités dans les anciens locaux scolaires situés au pied de la Résidence Les Lucioles ; la rénovation des locaux du Conservatoire ; l'isolation thermique de la tour de Souilhac et la rénovation de son parvis par Corrèze Habitat...

Malgré les contraintes, la Municipalité continue donc à agir pour vivifier la ville. En son nom et à titre personnel, je vous souhaite, à chacune et à chacun, une bonne et heureuse année 2023.



## APPRENTISSAGE

### Le sport à l'école

**La Ville de Tulle met à disposition ses éducateurs pour animer des interventions sportives dans les écoles (publiques et privées).**

Gymnastique, vélo, athlétisme, jeux de lutte,... de la maternelle jusqu'au primaire, les enfants découvrent plusieurs disciplines sportives à l'école ou dans une des nombreuses infrastructures de la mairie. Sébastien Valette et Corinne Goutte, éducateurs territoriaux des Activités Physiques et Sportives (APS), établissent, à la rentrée, un planning d'interventions en lien avec le conseiller pédagogique de circonscription. « L'année est divisée en plusieurs périodes d'environ 5 à 6 séances d'activités, à raison d'une séance par semaine et par classe concernée, précisent les éducateurs. Les cycles sont ponctués par des rencontres inter-écoles (secteur de Tulle et Tulle-Dordogne) avec l'USEP comme, par exemple, le tournoi de l'Ovalie, le cross, l'athlétisme... ».

Depuis 2019, le dispositif « savoir rouler à vélo » a été mis en place dans les écoles. Corinne Goutte, référente sur ce dispositif, a suivi une formation pour permettre l'acquisition des fondamentaux à vélo (1<sup>er</sup> niveau) pour les élèves du CP avec l'aide des enseignants. « Nous mettons à disposition une vingtaine de vélos et de casques pendant 3 semaines sur chaque site scolaire. J'interviens les deux premières séances et à la fin pour l'évaluation. Cet apprentissage est l'un des plus valorisants pour nous. En fonction des sites, certains enfants ne savent pas du tout faire du vélo et au bout de trois semaines, on a des résultats positifs ».

Il s'agit d'un partenariat avec les enseignants : « nous leur apportons des conseils techniques et du matériel, précise Sébastien Valette. Nous leur proposons des parcours ou des ateliers spécifiques en fonction de l'âge des enfants mais nous nous adaptons aussi à leurs besoins ou leurs projets ».

## STATIONNEMENT

### UN PAIEMENT FACILITÉ

**Le paiement des abonnements annuels sur voirie et parkings peut désormais être fractionné.**

En effet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les abonnés annuels professionnels et particuliers pour la voirie et les parkings (silos et enclos) peuvent payer en quatre fois. Une facilité de paiement pour ceux qui en feront la demande avant le 31 janvier (formulaire CERFA à remplir) : en mairie pour les particuliers (pour un abonnement voirie), à l'accueil du Service du Domaine Public/SPIC parkings pour les professionnels (abonnement voirie) et pour les particuliers (abonnement parkings silos).

 Renseignements Service du Domaine public 05 55 26 64 61 ou [sdp@ville-tulle.fr](mailto:sdp@ville-tulle.fr) ; Service Parkings 05 55 26 64 63

Ça s'est passé à Tulle

## GRANDS PROJETS

## Les priorités pour 2023

**Pour débiter cette nouvelle année, l'équipe municipale poursuit les travaux engagés et prévoit de nouveaux investissements pour améliorer les services et le cadre de vie des habitants.**

La Cité de l'accordéon et des patrimoines est le projet phare de cette année 2023. Vingt-quatre mois après leur démarrage, les travaux du bâtiment permettent désormais de prendre la mesure des nouveaux espaces du futur musée. Le bâtiment existant s'est agrandi de deux extensions neuves habillées d'un bardage en bois : en façade pour contenir l'ascenseur et un escalier, et à l'arrière du bâtiment avec un auditorium. Cependant, la défaillance d'une entreprise a engendré quelques retards mais pas d'inquiétude, le musée ouvrira bien cette année. Toujours dans le quartier du Trech, les places Maschat et Roosevelt vont bénéficier d'une restructuration complète pour s'harmoniser avec l'entrée du futur musée. Une concertation publique sera organisée dans l'année pour définir avec les habitants ce nouvel aménagement urbain (stationnement, végétalisation,...).

La poursuite de la réhabilitation des bâtiments communaux est aussi au programme en 2023 avec la dernière tranche des travaux au deuxième étage de la mairie, la rénovation du Centre technique municipal et la poursuite des travaux dans les



écoles. Les études pour la réhabilitation complète du Conservatoire débiteront cet été afin de définir un programme d'interventions jusqu'en 2026.

La collectivité poursuit également ses actions en faveur des économies d'énergies en prévoyant l'installation d'éclairages à LED au stade Alexandre-Cueille, à l'annexe et à la Cible. La modernisation des postes électriques en ville par des systèmes

conformes et performants est aussi prévue, tout comme celle du réseau de sécurité incendie (bornes).

En 2023, les élus souhaitent poursuivre les investissements nécessaires pour maintenir l'attractivité de la ville tout en conservant une maîtrise du budget, fortement impacté par la hausse du coût de l'énergie. Des arbitrages pourront encore être faits d'ici le vote du budget en avril.



## SAVOIR FAIRE

Le lycée René-Cassin a mis à l'honneur ses trois lauréats aux Olympiades des métiers dans les filières électricité et environnement connecté lors d'une soirée. Vainqueur de la session 2022, Quentin Chastanet a obtenu la médaille d'or aux régionales à Bordeaux. Une fierté pour l'établissement qui espère susciter des vocations en valorisant ces jeunes prometteurs.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## NOËL SOLIDAIRE

Comme chaque année, l'équipe du CCAS s'est mobilisée pour aider les personnes âgées lors de la période des fêtes.

La remise du colis de Noël est un moment convivial pour l'ensemble des bénéficiaires. Dans un coffret, chacun s'est vu remettre des produits salés et sucrés afin de faire un repas de fête (pâté, jus de fruits...). Cette année, 87 personnes ont fait une demande pour bénéficier du colis de Noël et 68 personnes d'une aide financière de 170€ (soumise à des conditions de ressources).

L'équipe municipale a également souhaité renouveler l'attribution de bons repas à valoir dans les restaurants tullistes pour les habitants de 67 ans et plus. Ce bon, d'une valeur de 20 € peut être utilisé dans les restaurants tullistes partenaires de cette opération du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023. Au total, 724 personnes ont retiré le coupon gourmand pour un montant total de 14 480€.



RESTAURATION SCOLAIRE

## Nouvelle campagne de pesées dans les cantines

Dans le cadre de la semaine européenne de la Réduction des Déchets (SERD), le service restauration a décidé de sensibiliser les élèves à la question du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Des pesées ont été organisées fin novembre sur les six sites de la ville.



Depuis 2017, l'équipe de restauration a engagé une démarche anti-gaspi dans les cantines. Depuis la confection des repas jusqu'à leur consommation, toutes les étapes sont primordiales dans la lutte contre le gaspillage. Pour ces pesées, une balance a été installée sur chaque site et les référents cantines ont préparé les bacs servant à la pesée. Les agents ont procédé à la pesée des restes alimentaires après chaque plat et à chaque service. Sur les 4 jours, environ 293 kilos ont été collectés (restes + déchets) sur 2907 repas livrés. Après analyse des chiffres, une moyenne de 109 grammes par assiette, soit 6 grammes de moins que lors de la campagne de pesées en juin 2022, a été relevée. Des résultats encourageants que l'équipe de la restauration souhaite améliorer.

## SANS FAUSSE NOTE

Le Conservatoire de Musique et de Danse a organisé un concert des orchestres à la salle de l'Auzelou. Un événement en public pour marquer la fin du premier trimestre d'apprentissage pour l'orchestre d'harmonie de 1<sup>er</sup> cycle, l'ensemble de cuivres ou encore l'orchestre symphonique.

## Les petits nouveaux



### MISS 31

Envie de renouveler votre garde-robe ? Pour sa boutique, **Valérie Valour**, passionnée de mode, sélectionne les vêtements et accessoires avec soin. Il y en a pour tous les styles, tous les âges et toutes les bourses.

6 avenue Charles-de-Gaulle

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h



### AUTOUR DE CHEZ NOUS

Le savoir-faire corrézien est à l'honneur dans cette boutique ! Dix-neuf artisans et producteurs valorisent leurs produits et conseillent les clients. Bijoux, fleurs séchées, savons, céramiques, jus de fruits, chocolat, moutarde... vous avez l'embaras du choix.

53 avenue Charles-de-Gaulle

Ouvert mercredi et samedi 10h à 18h et jeudi et vendredi 11h à 13h et 15h à 18h



### LE VENTADOUR

Après 7 ans d'exploitation, la famille Mendes a transmis son tabac presse à la famille **Pagnon**. Commerçants depuis de nombreuses années, **Manu, Karine** et leurs 4 salariés ont repris avec plaisir ce commerce de proximité.

31 quai Aristide-Briand

05 55 26 49 26

Ouvert tous les jours de 5h45 à 20h



### LA DÉPAYSANTE

L'association développe son activité avec l'ouverture de son épicerie, café associatif et restaurant en centre-ville. Une vingtaine de producteurs approvisionnent chaque semaine la boutique. Et en cuisine, les deux chefs subliment leurs produits avec un menu de saison.

24 et 26 rue Jean-Jaurès

09 81 40 95 18

Ouvert du mercredi au samedi 10h à 19h (service uniquement le 12h sur réservation)



## FRAISE-CASSIS

Les pâtisseries ont présenté leur traditionnelle bûche de Noël aux élus. Confit de fraise, crèmeux et mousse cassis, biscuit, le tout sur un sablé croustillant : cette année encore, les artisans corréziens se sont surpassés avec de nouvelles saveurs. Un dessert de fêtes que vous avez pu retrouver chez les pâtisseries partenaires.

# LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

## EXPOSITION

« The Great jazz Robbery » de Didier Christophe dans le cadre du festival du Bleu en Hiver. Découvrez ses grands dessins aux crayons de couleur représentant des musiciens plus ou moins oubliés.

**7 AU 30 JANVIER** galerie du Point G, place Berteaud, visible 24h/24

[www.lacourdesarts.org](http://www.lacourdesarts.org)

## PORTES OUVERTES

Venez visiter l'IUT site de Tulle et rencontrer les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs lors de cette journée porte ouverte. Entrée libre

**SAMEDI 28 JANVIER** de 9h à 17h

[www.iut.unilim.fr](http://www.iut.unilim.fr)

## CONCOURS DE BELOTE

L'association Colline des Fages organise son traditionnel concours de belote dans la cantine de l'école Clément-Chausson.

**SAMEDI 18 FÉVRIER** à 20h

*Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !*

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : [communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr)



○ Ce bâtiment à l'allure contemporaine avec des balcons et une toiture en ardoises est estimé à 2 388 379€. (Projection Noalis)

## ACTION CŒUR DE VILLE

# Une résidence pour les jeunes actifs

**Les travaux de déconstruction de l'îlot Maison vont débuter ce mois-ci dans la rue Jean-Jaurès pour permettre la construction d'un nouvel immeuble d'habitation.**

La société Noalis, acteur du logement social en Nouvelle-Aquitaine, a présenté le projet aux commerçants et aux riverains fin novembre. L'occasion de découvrir ce projet immobilier destiné aux jeunes actifs ou en formation (de moins de 30 ans). Au total, ce sont 20 logements (18 T1 de 30 à 35m<sup>2</sup> et 2 T2 de 50m<sup>2</sup>) entièrement meublés, avec des loyers abordables et une souplesse de résiliation. Un projet innovant pour cet îlot de trois immeubles vétustes, un des premiers de ce type en Corrèze. Les entreprises ont procédé fin novembre à la neutralisation des réseaux. Les travaux de déconstruction vont débuter dans quelques jours avec une phase de désamiantage des locaux et des sols. La circulation des véhicules ne sera pas interrompue, seuls les escaliers du parvis de la Cité seront partiellement fermés. Des études géotechniques seront menées à l'issue de la déconstruction à partir du mois d'avril puis les travaux de construction pourront débuter en septembre 2023 pour une durée de 16 mois.



## SELF DÉFENSE


Pour son vingtième anniversaire, le club d'aikibudo a organisé une rencontre avec les clubs de Nouvelle-Aquitaine les 10 et 11 décembre au dojo. L'occasion pour les participants de se rencontrer et de perfectionner leurs techniques dans cet art martial japonais issu des techniques des samouraïs.

**APPRENTISSAGE**

**PORTES OUVERTES**

**Le CFA Bâtiment de Tulle ouvrira ses portes au public le samedi 28 janvier de 8h30 à 16h30 pour présenter ses formations du supérieur dans la filière énergie.**

Les équipes se tiendront à la disposition du public pour répondre aux questions sur l'apprentissage, l'alternance, les formations et les diplômes préparés. L'occasion de découvrir les formations telles que le BTS Electrotechnique, le BTS maintenance des Systèmes mais aussi le BTS Fluides Energie et Domotique ou bien encore le métier de Technicien de service de la maison connectée et la Mention complémentaire « technicien en énergies renouvelables ».

 CFA Bâtiment, 61 bld de la Lunade  
05 55 29 92 60

**RECENSEMENT 2023**

**Des chiffres de référence**

**Du 19 janvier au 25 février, des agents vont effectuer une nouvelle campagne de recensement dans la commune.**

Cinq personnes ont été recrutées et se rendront dans des foyers tirés au sort afin de remplir un maximum de formulaires pour affiner les données de la ville (âge, profession, logement...). Obligatoire (pas de transmission des données à d'autres organismes), cette démarche permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (aides de l'Etat, ouverture de services, installation de commerces...). Le recensement peut se faire en ligne grâce aux codes d'accès fournis par l'agent recenseur lors de son passage.

 [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

j'aime  
mon  
**QUARTIER**

**TOUS DANS LE MÊME BAC**

**Les consignes de tri évoluent**

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, qu'il soit en plastique, en papier, en carton ou en métal, tous vos emballages vont dans le bac de tri ou la colonne Jaune !**

Bien trier ses déchets, c'est mieux recycler et donc participer activement à la protection de l'environnement. A partir du 1<sup>er</sup> janvier, le geste de tri est simplifié avec la possibilité de jeter dans les bacs jaunes tous les emballages : plastiques (bouteilles, tubes, pots de yaourt...), métal (bouchons, couvercles, boîtes de conserves...), papier et carton (briques de lait, boîtes, sacs en papier...).


 Retrouvez le guide du tri sur [www.syttom19.fr](http://www.syttom19.fr)

**ALCOOLIQUES ANONYMES**

**PERMANENCES À TULLE**

**Le groupe des Alcooliques anonymes reprend ses permanences les mardis à 19h30 dans une salle de l'ancienne école Turgot.**

Pierre Proust, le responsable de l'antenne de Tulle, précise que les réunions sont accessibles sans rendez-vous, sans inscription, sans obligation, ni engagement d'aucune sorte et qu'elles sont anonymes. Il s'agit avant tout d'un partage d'expériences entre les participants, sans jugement. Une personne du groupe joue le rôle de médiateur pour favoriser les échanges.

 Informations 06 95 42 82 11, ancienne école Turgot 2 rue de la Bride (salle de réunion rez de chaussée, entrée au niveau du parking)



**TOUT PREND RACINE**

Le service des espaces verts a procédé à des plantations d'arbres dans différents quartiers de la Ville comme ici place Martial-Brigouleix, près de l'aire de jeux. Erables, frênes, lilas des indes, sauge de Sibérie... ces espèces, moins gourmandes en eau et résistantes à la chaleur, agrémentent désormais le jardin public.



## MÉMOIRE

### « Tant que je vivrai »

**Frania Haverland Eisenbach est venue témoigner à Tulle, début décembre, sur l'horreur des camps de concentration.**

Devant plus de 800 élèves, l'ancienne déportée de 96 ans a partagé ses souvenirs de la guerre et a répondu aux questions des collégiens en toute simplicité et avec beaucoup d'émotion. « Je croyais que les humains avaient compris, mais quand je vois les images de la guerre en Ukraine, j'ai peur à nouveau. Nous avons tout pour être heureux avec nos familles. Les humains ne savent pas vivre ensemble », exprime Frania en invitant la jeune génération à la tolérance et à l'entraide.

Issue d'une famille juive laïque polonaise, elle a été, à 13 ans, victime des répressions allemandes. En 1941, elle est enfermée dans le ghetto de Tarnow avant de connaître la déportation entre 1943 et 1945. Elle a survécu aux camps de Plaszow (y restant huit mois alors que l'espérance de vie était de quatre semaines), d'Auschwitz-Birkenau (Pologne), de Flossenbourg (Allemagne) et de Theresienstadt (Prague). Seule survivante de sa famille, elle a rejoint Paris le 10 juin 1945 pour, pensait-elle, retrouver son père musicien et chef d'orchestre dont elle avait perdu la trace en 1939 lors de l'invasion nazie. Un parcours douloureux qu'elle raconte dans son livre « Tant que je vivrai », en hommage à sa famille. Elle témoigne régulièrement auprès des scolaires pour les sensibiliser à l'horreur de la guerre et à la vie dans les camps de concentration.

Pour Xavier Kompa, le directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) de la Corrèze qui a organisé cette rencontre, il s'agit surtout d'un message pour l'avenir, 77 ans après la fermeture des derniers camps de la mort. « Un don de mémoire » bouleversant pour maintenir toutes les consciences en éveil.

## URBANISME

### DES AIDES POUR LES PROPRIÉTAIRES

**La Ville de Tulle peut apporter, en complément des aides de l'Anah et de Tulle aggro, des aides financières.**

Les propriétaires occupants ou bailleurs privés peuvent, dans un certain périmètre, bénéficier d'aides supplémentaires avec l'OPAH de Renouvellement Urbain. Ce dispositif permet aux propriétaires occupants de bénéficier d'aides à la rénovation de façades, à la fusion de logements (max 1500€/logement), et à l'achat d'un bien vacant avec travaux (max 8000€/logement). Et pour les propriétaires bailleurs, une aide à la mise en location d'un bien vacant avec travaux (max 3000€/logement) et l'aide à la rénovation de façade. Des aides incitatives pour encourager la rénovation de l'immobilier tulliste.

 Maison de l'Habitat 05 55 20 67 01 ou [habitat@tulleagglo.fr](mailto:habitat@tulleagglo.fr)

## L'ŒIL DE TIGRE

Les lettres du corbeau ont plané sur la ville de Tulle de 1917 à 1921, sans que l'anonymographe ne se fasse prendre. Du 4 au 7 décembre 1922, Tulle vit à l'heure du procès d'Angèle Laval, « l'œil de tigre » qui terrorise la ville. 100 ans plus tard, le tribunal s'est replongé dans ce procès hors-normes grâce à Francette Vigneron et aux Archives municipales.

## SAVOIR-FAIRE

## Le piano à bretelles passe au numérique

**Avec le Génius, la Manufacture d'accordéons tulliste développe une nouvelle gamme d'instruments totalement numérique.**

Une nouveauté pour l'entreprise centenaire qui agrandit sa famille d'instruments. Cet accordéon numérique est un véritable orchestre à lui tout seul avec ses 900 sons (guitare, violon, batterie...). Une technologie moderne, adaptée aux besoins actuels : « avec des budgets en baisse et de nouvelles habitudes dues à la crise sanitaire (limitation du nombre de personnes), les musiciens aujourd'hui cherchent des alternatives dans un instrument complet, leur permettant de jouer sans accompagnement », explique Richard Brandao, le directeur de l'entreprise qui a imaginé ce projet.

Pas besoin d'ordinateur ou de tablette (uniquement d'une enceinte), il est simple d'utilisation grâce aux sons intégrés. Avec ou sans fils, beaucoup plus léger que ses cousins, moins coûteux (8400€), avec la possibilité de jouer avec un casque, il a de nombreux atouts. A la différence des autres accordéons, il ne possède pas de soufflet, la pièce maîtresse qui permet de faire circuler l'air. Une modification qui ne permet pas de ressentir les vibrations de la musique mais qui ne dénature en rien le son de l'instrument. La Manufacture peut également doter tous les accordéons de cet équipement (même s'il ne s'agit pas de Maugein), une véritable spécificité tulliste. « C'est une possibilité que nous voulions offrir à tous les musiciens, ceux qui souhaitent conserver leur instrument acoustique et s'équiper du numérique à moindre coût », souligne le dirigeant. De couleur alpine, ce petit bijou de technologie conserve le charme de ses cousins avec l'expression du soufflet et son clavier. Il valorise les différents savoir-faire de l'entreprise et prouve que l'innovation technologique est possible dans tous les domaines.

 [www.accordeons-maugein.fr](http://www.accordeons-maugein.fr)



### DU BLEU EN HIVER

## LE FESTIVAL EST DE RETOUR

**Pour cette 18<sup>e</sup> édition, le Magic Mirror, installé place Gambetta, sera le cœur battant du festival du 19 au 28 janvier.**

Un nouvel espace de convivialité et de découverte musicale pour le célèbre festival de jazz et de musiques improvisées. L'ouverture se fera en fanfare avec Groove Catcher Extended le 19 janvier à 18h sous le chapiteau (gratuit), suivi au théâtre de Tulle du grand orchestre de Fred Pouget avec une création originale autour des pièces pour clavecin de Rameau (à 21h). A noter aussi de nombreux rendez-vous à Tulle et à Brive (14 spectacles gratuits et 9 payants entre 8€ à 21€) : Géraldine Laurent, An'Pagay, Maher Beauroy, Haléis, Afropolis...

 [Programme complet sur dubleuenhiver.fr](http://Programme complet sur dubleuenhiver.fr)



## RÉSIDENCE DE NACRE

Les locataires ainsi que des personnes extérieures ont participé à une animation autour de l'art floral. Camille, la fleuriste (Rêves de nature), leur a proposé de réaliser un sapin avec des végétaux piqués pour décorer leurs tables de fêtes. Une animation du Pôle de l'autonomie appréciée par toutes les participantes.

INSERTION

# Petit à petit, Loubna Malki réalise ses projets

CDI, obtention du permis de conduire, reprise des études... depuis sa sortie du chantier d'insertion en 2021, Loubna Malki, 34 ans, multiplie les projets.



« J'espère pouvoir reprendre des études pour perfectionner mon français et surtout obtenir un diplôme car je ne veux pas rester femme de ménage toute ma vie », raconte la jeune femme avec ambition. Depuis 2019, la Ville de Tulle et le CCAS ont mis en place un chantier d'insertion au sein du service patrimoine. Ces agents participent à l'entretien des bureaux. Un dispositif pour les personnes éloignées de l'emploi ou multipliant les contrats précaires. « Avant d'intégrer le chantier d'insertion, j'ai eu plusieurs contrats, explique Loubna. Mais étant maman solo, sans aucune famille, j'avais toujours la contrainte des horaires pour faire garder mon fils ou le récupérer. Impossible pour moi d'envisager un temps plein ou des horaires trop tôt

ou tard le soir, ce qui est souvent le cas dans les entreprises de nettoyage. C'est en discutant avec une amie que j'ai appris l'existence du chantier d'insertion à la mairie ».

Loubna est une des premières à intégrer ce dispositif en janvier 2019 avec un contrat de 6 mois (renouvelable 3 fois). Avec un CDD de 26h/semaine et des horaires adaptés (13h30 à 18h45), la jeune femme retrouve un rythme de travail et découvre le travail en équipe : « Lorsque j'ai intégré le chantier d'insertion, je ne parlais pas très bien français mais surtout j'étais très renfermée. Petit à petit, j'ai repris confiance en moi, appris de nouvelles techniques professionnelles mais surtout trouvé une écoute auprès de mes collègues. Des mamans solos qui pouvaient com-

prendre mes difficultés ». Grâce au chantier d'insertion, Loubna a participé à différents ateliers et effectué des stages professionnels. « Je reconnais que lorsque mon contrat s'est terminé, j'étais très déprimée, j'avais trouvé une certaine stabilité et là je me retrouvais de nouveau sans rien. J'ai alors pris mon courage à deux mains car je suis obligée de travailler pour vivre. J'ai demandé un entretien avec une élue de Tulle, je lui ai expliqué ma situation et elle m'a donné un contact pour un poste d'agent d'entretien dans un établissement scolaire. J'ai passé un entretien d'embauche qui m'a permis d'obtenir un CDI. Aujourd'hui je travaille 25h/semaine ce qui me permet d'être disponible pour mon fils, mais un jour j'espère bien pouvoir être à temps complet ».

## PÊCHE URBAINE

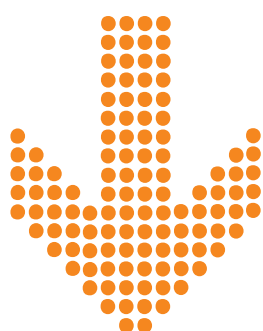
Les membres du Spéleo-club de Tulle ont organisé une sortie un peu particulière en décembre. Suspendus en-dessous de l'avenue Ventadour, ils ont entrepris le nettoyage des berges de la Corrèze, dans une zone inaccessible. Une belle action pour ce club tulliste engagé dans la protection de l'environnement.





## UN GUICHET UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES

Carte d'identité, déclaration de naissance, acte de décès, inscription sur les listes électorales... une quarantaine de démarches administratives peuvent être effectuées à la plateforme d'accueil de la mairie. Un service administratif très sollicité par les habitants pour de nombreux actes de la vie quotidienne.



## UN GUICHET UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES

Le mercredi, la plateforme d'accueil est ouverte en continu de 8h30 à 19h. Les usagers peuvent se garer gratuitement dans la cour de la mairie.

### « MAIRIE DE TULLE, BONJOUR ? VEUILLEZ RESTER EN LIGNE »

Avec environ 200 appels par jour, l'accueil téléphonique de la mairie est un des premiers services que les usagers contactent : prise de rendez-vous, renseignements, orientation vers d'autres services de la mairie... l'agent conseille, oriente et répond aux différentes sollicitations. Un accueil téléphonique dissocié de l'accueil physique pour plus de rapidité et de confidentialité. « Il faut avoir une bonne connaissance de la collectivité. Dans la plupart des cas, les usagers sont courtois mais malheureusement, il m'arrive aussi de faire face aux insultes. Certaines personnes contactent la mairie pour avoir des renseignements qui n'ont rien à voir avec nos missions, par exemple sur la fermeture d'un commerce ou pour avoir un numéro de téléphone. J'essaie de répondre au mieux sans trop faire attendre les personnes qui sont à l'autre bout du fil ».

Depuis juin 2017, l'ensemble des démarches état-civil/population sont regroupées au rez-de-chaussée de la mairie. Une volonté politique de sim-

plifier les procédures administratives et de réduire le temps d'attente des usagers. Avec 14 500 visiteurs (sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2022), la plateforme d'accueil est un des services les plus sollicités par les administrés pour des démarches telles que : l'inscription sur les listes électorales, la légalisation de signature, le retrait des sacs jaunes, la carte TUT, la délivrance d'abonnement de stationnement, les inscriptions scolaires... et pour différentes prestations sur rendez-vous (titres d'identité, enregistrement de PACS, dépôt de dossier et célébration des mariages...).

### 5 MINUTES D'ATTENTE

« Le primo accueil permet de traiter les demandes du public par catégorie et par ordre d'arrivée ou de prise de rendez-vous, explique Isabelle Bergeal Santi, la responsable. Un ticket est remis aux usagers qui peuvent attendre leur tour dans la salle d'attente. Le temps d'attente est estimé statistiquement à 5 minutes ». A l'affichage de son numéro sur l'écran, l'utilisateur se dirige au guichet indiqué

pour être reçu par un des agents officiels d'état-civil. Deux à trois agents assurent chaque jour la constitution ou la délivrance des documents administratifs dans des box individuels. Environ quarante prestations peuvent être délivrées à Tulle, comme l'établissement des actes de naissances (723 naissances et reconnaissances entre janvier et novembre 2022) ou de décès (487 entre janvier et novembre 2022), des délivrances de copies d'actes (586 entre janvier et novembre 2022). « Aujourd'hui, la dématérialisation dispense l'utilisateur de fournir certains actes, souligne la responsable. Je pense par exemple aux demandes de copies d'actes de naissance qui nous exemptent de fournir un document papier aux demandeurs pour les titres d'identité grâce au dispositif Comedec. Il y a une économie de papier, nous sommes passés de 17 400 courriers par an à 10 000 ». Une évolution des outils mais aussi des missions, comme l'enregistrement des Pacs ou le changement de prénom ou, plus dernièrement, le changement de nom issu de la filiation.

Ces missions variées nécessitent une grande polyvalence de la part des agents du service. Des agents

qui alternent pour la plupart accueil physique des usagers au guichet et « back office ». Dans cette zone, sans contact avec le public, nous retrouvons le standard téléphonique et des bureaux où les agents assurent diverses tâches comme la mise à jour des registres d'état-civil et des livrets de famille, la gestion de la liste électorale, les demandes de buvette, l'enregistrement du courrier journalier, la relance des usagers... « Il y a des référents en fonction des domaines (élections, scolaire, cimetières, recensement...) mais chaque agent est en capacité d'intervenir sur les différentes demandes », confie Isabelle Bergeal Santi.

### DES TITRES D'IDENTITÉ PARTICULIÈREMENT CONVOITÉS

Malgré cette organisation, la délivrance des cartes d'identité a connu une situation inédite cette année avec la levée des restrictions relatives à la pandémie. Cela a entraîné une augmentation des demandes, un rallongement des délais de prise de rendez-vous et des délais de traitement par les CERT (Centre d'expertise et de Ressources des Titres) ainsi que des délais de production et



● Seules 11 communes en Corrèze possèdent un dispositif de recueil pour la délivrance des titres d'identité et de voyages.

## LES CHIFFRES / CLÉS

40

PRESTATIONS SONT DÉLIVRÉES AUX USAGERS

36

MARIAGES ET 12 BAPTÊMES CIVILS ONT ÉTÉ CÉLÉBRÉS ENTRE LE 1/01/22 ET LE 30/11/22

745

VISITEURS ONT RÉGLÉ DES FACTURES DE CANTINE, DE CRÈCHE, DE GARDERIE DE CENTRE DE LOISIRS

3 034

DOSSIERS DE CARTE D'IDENTITÉ ONT ÉTÉ TRAITÉS SUR LA PÉRIODE DE JANVIER À NOVEMBRE

5 000

CONCESSIONS AUX CIMETIÈRES DU PUY ST CLAIR ET DE CUEILLE

# RENCONTRE AVEC UN AGENT



**SANDRINE GAY,**  
AGENT ADMINISTRATIF EN CHARGE  
DE LA GESTION DES CIMETIÈRES DEPUIS 2019

**TULLE MAG:** *Quelles sont vos missions principales ?*

Je suis en charge de la gestion des cimetières en lien avec le gardien François Ceaux. Je suis l'interlocuteur des pompes funèbres, des familles et j'assure le suivi des dossiers administratifs : la délivrance des autorisations funéraires, la rédaction des actes de concession, les procédures de reprise, l'attribution des concessions, etc. En cas de décès, c'est la mairie qui donne l'autorisation pour l'inhumation aux opérateurs funéraires car nous devons vérifier le nom de la concession, son emplacement et les ayant-droits (via un acte notarié par exemple).

Il existe trois types de concessions à Tulle : individuelle, collective (personnes désignées dans l'acte de concession) et familiale (réservée au titulaire et aux membres de sa famille). Au cimetière du Puy St Clair ou à Cueille, on peut choisir d'être inhumé en pleine terre ou en caveau (pour 30 et 50 ans) et également dans un columbarium ou une cavurne (pour 15 ou 30 ans).

Depuis 2020, nous proposons dans les cimetières des cavurnes au sol car cela correspond à une attente des familles qui peuvent fleurir plus facilement sur de la dalle en pierre.

**TULLE MAG:** *Un peu comme un généalogiste, vous effectuez de nombreuses recherches ?*

Oui, notamment dans le cadre des procédures de reprise de concessions. Pour cela, je travaille à partir d'anciens registres (fiches), de l'annuaire, des registres de l'état civil et même parfois Facebook. J'ai retrouvé un monsieur de 80 ans sur ce réseau social. Je contacte énormément de mairies pour retrouver des proches et procéder ou non au renouvellement des concessions. Dans la plupart des communes rurales, on arrive, grâce à la mémoire des anciens, à me donner des renseignements sur les ayant-droits mais quelquefois je ne retrouve la trace de personne. Progressivement, je mets à jour le logiciel informatique, où est répertoriée chaque tombe, et les « fiches », la plus ancienne datant de 1826.

En 2023, la Ville va procéder à quelques reprises de concessions perpétuelles car la procédure a été simplifiée et réduite à un an. Nous avons dénombré, avec le gardien, environ 150 tombes très dégradées pour lesquelles aucun ayant-droit ne s'est jamais manifesté.

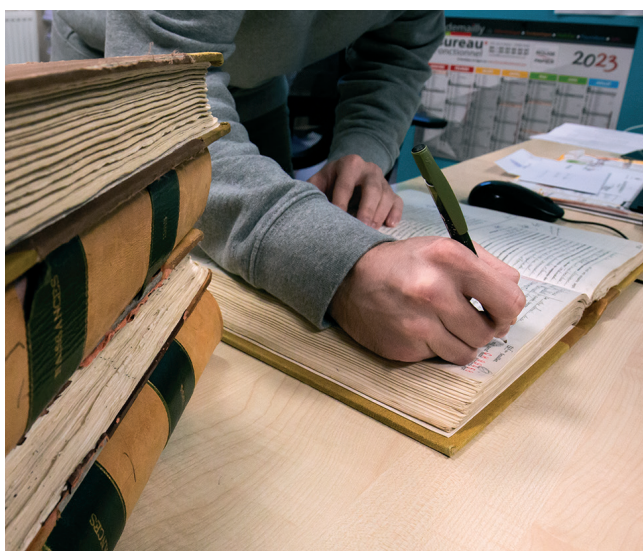
 En savoir plus : [www.agglo-tulle.fr/demarches-en-ligne/etat-civil-tulle/autres-demarches/cimetieres](http://www.agglo-tulle.fr/demarches-en-ligne/etat-civil-tulle/autres-demarches/cimetieres)



○ Parmi les quarante prestations, les agents assurent aussi la légalisation de signature. 218 demandes ont été faites en 2022.

d'acheminement. En temps normal, à Tulle, le délai pour avoir un rendez-vous était de 15 à 21 jours. « Il a été enregistré 67 jours de délai en mai au plus fort des demandes, précise la chef de service. Actuellement, les délais se réduisent et se stabilisent à 40 jours pour obtenir un rendez-vous. Les délais d'instruction sont d'environ 6 semaines, une fois la saisie en mairie effectuée ». Aujourd'hui encore, le service recommande d'anticiper les demandes pour les papiers d'identité et d'utiliser le dispositif de pré-demande de titres d'identité sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés ([ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)). Il est indispensable de conserver le numéro de la pré-demande et de le présenter lors du rendez-vous en mairie. Cette pré-demande en ligne dispense de renseigner le formulaire papier et permet donc de gagner du temps (il est toujours possible de remplir le formulaire Cerfa papier en mairie).

Il existe aussi des missions spécifiques à la mairie de Tulle comme la légalisation des signatures pour les personnes non mobiles à leur domicile, ce qui implique que les agents se déplacent chez les habitants, ou encore la célébration de mariage à la maison d'arrêt en présence d'un élu et d'un agent officier d'état-civil. « A la mairie de Tulle, pour chaque mariage, un agent assiste monsieur le maire ou un de ses adjoints lors de la cérémonie civile en salle de réception, précise Isabelle Bergeal Santi qui dénombre 36 unions en 2022. L'agent assure notamment la lecture de l'acte de mariage ».



- Les agents utilisent des registres papiers pour les appositions de mentions par exemple. Le service possède des registres qui remontent jusqu'à 1980 pour les décès, 1922 pour les naissances et 1948 pour les mariages



- Deux agents de la plateforme sont dédiés au standard téléphonique : un pour le matin et un pour l'après-midi. Ils assurent également des missions administratives.

## LE SERVICE DES OBJETS TROUVÉS


Depuis huit ans, la Ville a officiellement mis en place un service dédié aux objets trouvés. Une prestation qui permet aux usagers de retrouver portefeuilles, clés, vêtements, bijoux... oubliés dans les structures municipales ou dans la rue. En 2022, 232 objets ont été rapportés à l'accueil de la mairie et 42 d'entre eux ont retrouvé leur propriétaire (soit 1 objet sur 5). La grande majorité des objets trouvés sont rapportés par les services de Police, par les agents de la Ville mais aussi par des particuliers. Certes, on est encore

loin de la « caverne d'Ali Baba », mais le coffre dans lequel sont stockés les objets est plutôt bien fourni : enceinte Bluetooth, dictaphone, perceuse, clés, sacs à main, lunettes, téléphones...

« On nous ramène également des vélos, raconte Aurélie Andral, la responsable adjointe de la plateforme d'accueil. Tous les objets de valeur (téléphones, matériels électroniques, bijoux...) sont remis au bout d'un an au service du Domaine, l'argent liquide au CCAS et les vêtements en bon état à la Croix Rouge ». Des échéances de conservation ont été établies pour les documents officiels qui sont transmis dans les plus brefs délais aux différents

organismes, tout comme les cartes bancaires ou les chèques.

Des prestations administratives très variées pour répondre aux besoins de la population. Les agents accompagnent également les personnes en difficultés pour de nombreuses démarches en ligne ou pour d'autres organismes. Un service public de proximité indispensable pour tous les administrés.

 Plateforme d'accueil ouverte lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mercredi de 8h30 à 19h et vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h ; 05 55 21 73 00

LES  
INFOS  
EN  
PLUS

## UN OBJET PERDU, UN OBJET TROUVÉ ?

**Tous les objets sont enregistrés dans une base de données. Le service peut répondre rapidement aux appels téléphoniques ou aux personnes qui se rendent à l'accueil de la Mairie.**

Les personnes ayant perdu un objet ont la possibilité de faire une déclaration de perte en remplissant le formulaire en ligne sur le [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)  
Attention, cette demande ne remplace en aucun cas une déclaration de perte ou de vol faite auprès des services de Police ou de Gendarmerie. Avant de contacter le service, il faut se souvenir des derniers endroits fréquentés et faire opposition à la carte bancaire. Les articles étant remis en mairie dans un délai variable, il est conseillé de contacter la mairie après un délai de 3 à 10 jours suite à la perte de l'objet.



### SAINTE-CÉCILE



L'Harmonie de Tulle s'est produite salle Latreille, le 27 novembre dernier. L'occasion pour le public de (re)découvrir le répertoire musical de cet orchestre amateur avec de célèbres morceaux.



### GALETTE DES ROIS



Julien Breuil, de la Maison Julien, a présenté en mairie sa collection de fèves à retrouver dans ses galettes fran-gipanes ou briochées. Cette année, il a décidé de mettre à l'honneur les fêtes annuelles.

# QUAND LES *Tullistes*



### HO HO HO



Le Père Noël a troqué son traîneau contre une moto pour récolter des jouets pour les enfants hospitalisés. Une belle opération organisée chaque année par l'association Corrézienne des Pères Noël à Moto.



### TÉLÉTHON 2022



Le Clown Pico Rigolo dans son mini-théâtre ambulant a donné le top départ de cette 36<sup>e</sup> édition. Les bénévoles et les associations ont animé le village place Gambetta afin de récolter des dons.

ils l'ont fait!



### UN BEAU CADEAU



Avant les vacances, les écoles de La Croix de Bar, Turgot et Joliot-Curie ont assisté à deux représentations à la salle des Lendemains qui Chantent. Un spectacle et un concert offerts par la Ville de Tulle comme chaque année.



### TULLE FÊTE NOËL



Guinguette, patinoire, chalets, fête foraine... la place Bri-gouleix s'est transformée en village de Noël. Des animations, des produits locaux et artisanaux, une ambiance conviviale, pas de doute, la magie des fêtes a opéré.

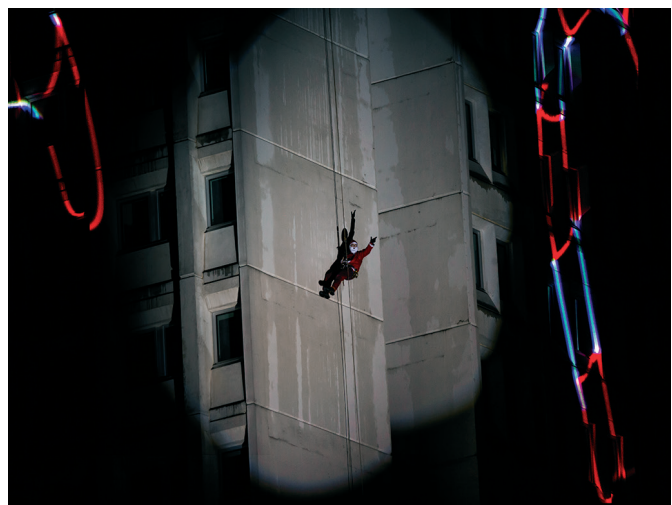
## FONT VIBRER LEUR ville



### BONNE ANNÉE



Les enfants du Chambon ont remis leurs cartes de vœux aux locataires de la résidence de Nacre. Une opération solidaire et créative à destination des aînés et des personnes âgées et/ou handicapées isolées.



### ARRIVÉE SURPRISE



Pour clôturer cette semaine de fête à Tulle, le Père Noël a fait une entrée spectaculaire depuis la Tour administrative. Une belle surprise pour le public venu assister au grand spectacle place Martial-Brigouleix.

# Les rendez-vous

JUSQU'AU 27 JANVIER

## AU FIL DU TEXTE, US ET COUTURES \*

Médiathèque Éric-Rohmer, avenue Winston-Churchill, hall d'exposition. **GRATUIT**

19 AU 28 JANVIER

## FESTIVAL DU BLEU EN HIVER

Théâtres de Tulle, Brive et place Gambetta  
[www.sn-lempreinte.fr](http://www.sn-lempreinte.fr)

SAMEDI 28 JANVIER

## PORTES OUVERTES

CFA Bâtiment et à l'IUT de Tulle

31 JANVIER ET 1 FÉVRIER

## DON DU SANG

14h30 à 19h salle Latreille

9, 26 ET 27 FÉVRIER

## LE ROI LEAR

Au Véo ciné, la Comédie Française sur grand écran pour (re)découvrir l'œuvre de William Shakespeare  
[www.veocinemas.fr/veo-tulle/](http://www.veocinemas.fr/veo-tulle/)

JEUDI 23 FÉVRIER

## DAVID BOWIE, L'AVANT-GARDE POP

18h30, au Véo ciné conférence animée par Mathieu Thibault musicien et auteur suivie du film « Moonage Daydream »  
[www.veocinemas.fr/veo-tulle/](http://www.veocinemas.fr/veo-tulle/)

MARDI 28 FÉVRIER

## CONSEIL MUNICIPAL

18h, salle du Conseil, Hôtel de ville. **OUVERT À TOUS**  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

MERCREDI 8 MARS

## DOMINIQUE A \*

21h salle des Lendemains qui Chantent avenue du Lieutenant-Colonel Faro. **21€ (12€ TARIF RÉDUIT)**  
[www.sn-lempreinte.fr](http://www.sn-lempreinte.fr)

3, 4, 5, 10 ET 11 MARS

## CABARET DU TRECH 2023 \*

Cinq représentations sont prévues à la salle de l'Auzelou pour découvrir la nouvelle création « l'humour est dans le pré ».  
[www.communelibredutrech.fr](http://www.communelibredutrech.fr)

DIMANCHE 19 MARS

## SEMI-MARATHON \*

[wordpress.tulleac.fr/semi-marathon](http://wordpress.tulleac.fr/semi-marathon)

\* AU FIL DU TEXTE

JUSQU'AU VENDREDI 27 JANVIER

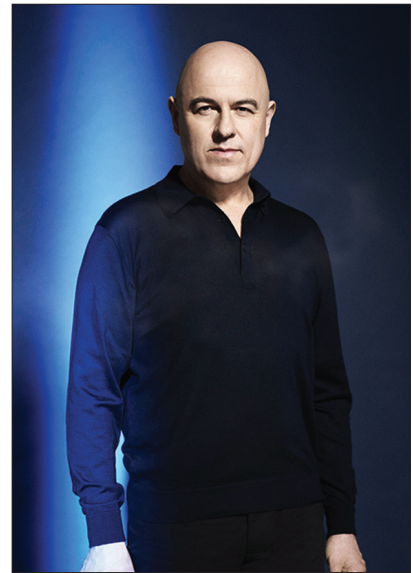


Cette exposition d'Emmanuelle Sage-Lenoir et Inge Zorn-Gauthier donne à voir et à toucher en volume les «histoires» ou «objets d'histoires» issus de la littérature et en particulier d'albums jeunesse autour du tissu ou du vêtement, dans une scénographie ludique. Tout public.

🍃 Médiathèque Éric-Rohmer, avenue Winston-Churchill, hall d'exposition. Gratuit. [www.mediathèque.tulleagglo.fr](http://www.mediathèque.tulleagglo.fr)

\* DOMINIQUE A

MERCREDI 8 MARS

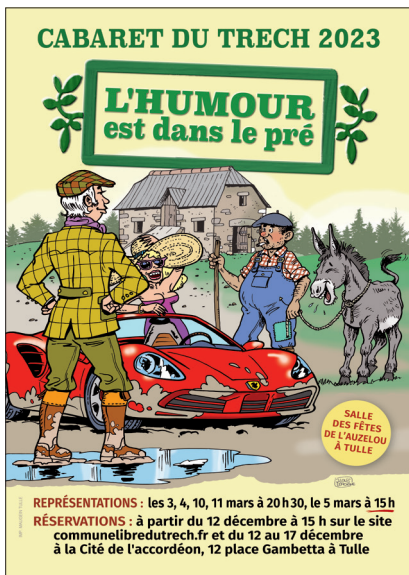


Un 15<sup>e</sup> album tout frais sorti, Dominique A repart sur les routes avec son rock fêlé à fleur de peau, entouré d'un groupe qui fait la part belle aux claviers et à la flûte. En première partie, le public pourra découvrir Fièvre, nom de scène de la flûtiste Barbara Malter-Terrada.

🍃 21h salle des Lendemains qui Chantent, avenue du Lieutenant-Colonel Faro. 21€ (12€ tarif réduit). [www.sn-lempeinte.fr](http://www.sn-lempeinte.fr)

\* CABARET 2023

3, 4, 5, 10 ET 11 MARS



Pour cette nouvelle édition, les Escunlous ont choisi le thème du retour des citadins à la campagne avec un spectacle intitulé : « l'humour est dans le pré ». Durant cinq représentations, les bénévoles vont se surpasser pour partager avec le public deux heures de franche rigolade.

🍃 Pour assister aux représentations à la salle de l'Auzelou les 3, 4, 10 et 11 mars à 20h30 et 5 mars à 15h, il suffit de réserver en ligne sur [www.communelibredutrech.fr](http://www.communelibredutrech.fr) (places à 16€ ou formules 60€ et 95€)

\* SEMI-MARATHON

DIMANCHE 19 MARS



Le Tulle Athletic Club organise, sur un nouveau parcours, son 31<sup>e</sup> semi-marathon dans les rues de Tulle et la vallée de la Corrèze. Petite nouveauté cette année pour le 5 km du printemps qui partira à l'opposé du semi, dans la vallée, jusqu'au lieu-dit la Cible (retour vers le stade). Ces épreuves sont qualificatives pour les championnats de France de semi-marathon et de 5 km.

🍃 Départs simultanés à 10h. inscriptions sur [ok-time.fr](http://ok-time.fr)

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### 2023, TULLE SE CULTIVE !

Nous avons la grande chance à Tulle de bénéficier d'une offre de divertissements très étoffée. Deux festivals : l'un en janvier, Du Bleu en Hiver, avec cette année le retour du Magic Mirror qui accueillera onze des concerts tullistes ; et l'autre fin juin, Les Nuits de Nacre, qui accompagne le début des vacances, avec ses accents internationaux et populaires.

En relation avec ce festival, notre nouvelle Cité de l'Accordéon et des Patrimoines ouvrira ses portes en fin d'année... Soyons patients, la proposition sera riche : une exposition permanente et des expos temporaires autour des accordéons (surtout des Maugein bien sûr !), des armes de la Manufacture et de la dentelle du Poinct de Tulle. De grandes facettes de l'histoire tulliste !

En outre, l'auditorium et le jardin accueilleront des concerts et des conférences.

Les nombreuses collections aujourd'hui en sommeil seront réunies dans ce musée avec une présentation contemporaine, vivante et pédagogique. Chacun peut déjà lever le voile en se rendant sur le site Internet provisoire [cap.agglo-tulle.fr](http://cap.agglo-tulle.fr).

### UN CHOIX ABONDANT ET VARIÉ

Pour nourrir notre temps libre, il y a toujours bien des spectacles au menu. Ceux de L'Empreinte, notre Scène nationale en collaboration avec Brive. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Les spectacles aussi de la Salle des musiques actuelles, dont le nouveau directeur arrive en janvier après une année 2022 pilotée de main de maître par une équipe restreinte animée par Anne-Marie Dumas. Sans oublier les concerts du Conservatoire de musique et de danse, qui ont fleuri et résonné en fin d'année sous l'impulsion dynamique de son directeur Davy Dutreix.

Parmi cette offre abondante et variée, je ne voudrais pas oublier le cinéma Véo : il apporte régulièrement son concours à diverses associations, leur permettant ainsi de se faire connaître plus largement. C'est le cas notamment de La Maison Rohmer, dont le projet à longue échéance flotte dans l'air. Et puis, suite au grand succès de la conférence de Francette Vigneron au Palais de Justice sur « l'œil de tigre », ce personnage tréchois qui marqua les esprits de la France de l'époque, pourquoi ne pas créer une sorte de Terra Aventura dans les rues du quartier à partir de cette étonnante histoire...



**CHRISTINE DEFFONTAINE**  
Conseillère municipale déléguée  
à la Culture, au Patrimoine et aux Jumelages

## OPPOSITION MUNICIPALE

**AUX ORIGINES DU MONDE** • Lors des siècles précédents, les érudits locaux n'ont jamais eu de cesse de s'interroger sur les origines de notre cité. La plupart semblait convaincue que Tulle était liée à une fondation gallo-romaine. Sans découverte significative, cette revendication était souvent la marque de leur attachement à notre ville soulignant ainsi la volonté de lui accorder une naissance remarquable. Parmi eux, l'historien Etienne Baluze posait plusieurs hypothèses sur un toponyme pouvant tirer son nom d'une divinité romaine Tutella, déesse protectrice des sols ou alors d'une enceinte fortifiée dont le noyau naturel et défensif aurait été le puy Saint Clair, oppidum celtique contrôlant le guet au confluent de la Solane et de la Corrèze.

**LA POMPÉI TULLISTE** • Depuis 1880, le site de Tintignac à Naves occupe une place primordiale dans l'imaginaire collectif de notre histoire locale. Les campagnes de fouille successives depuis le XIX siècle ont révélé des infrastructures imposantes laissant supposer la proximité d'un ample noyau urbain. Après la découverte d'un important trésor votif en 2004, puis de thermes gigantesques lors des fouilles préventives de 2018, il était évident qu'une population celtique éparse ne pouvait justifier de tels bâtiments. Cet été, à la faveur de la sécheresse, des relevés topographiques aériens ont permis d'identifier un complexe urbain aux confluences de la Gimelle et de la Corrèze, non loin des mines aurifères antiques. La cité perdue que tous les passionnés d'archéologie recherchent depuis des siècles serait là endormie sur les berges étales de cette profonde vallée.

**LE PROJET AVORTÉ** • Les Corrèziens épris de l'époque gallo-romaine ont toujours en mémoire l'échec d'un projet muséal associé au site de Tintignac. Ce musée devait mettre en valeur son trésor composé de 500 éléments découverts par le chercheur Christophe Maniquet dont les pièces les plus emblématiques étaient deux carnyx complets, une première dans le monde celtique. Aujourd'hui ces artefacts sont visibles dans un réduit sécurisé de la commune de Naves avec des casques d'apparat. Ce lieu n'est pas digne de notre patrimoine collectif. Il est évident que l'importance des récentes découvertes sur notre bassin de vie doit nous inciter à reconsidérer notre projet culturel pour le musée tulliste livré en 2023.

**UNE CONJUGAISON DES TALENTS** • Ces nouvelles révélations doivent infléchir les perspectives fixées sur le musée des arts et techniques en accordant une place déterminante à cet héritage. La commune de Naves, la Ville de Tulle ainsi que Tulleagglo doivent s'associer pour valoriser enfin ce patrimoine qui fonde notre identité territoriale. A ce titre, le fonds de Victor Forot doit retrouver la lumière, pour permettre aux Tullistes de mieux appréhender notre foyer culturel et historique. Meilleurs vœux à vous tous au nom des élus de l'Opposition tulliste.



**RAPHAËL CHAUMEIL**  
Conseiller municipal  
d'opposition

## Numéro d'urgence

### DANS QUELS CAS APPELER LE 115 ?

- Pour signaler une personne en situation de détresse.
- Pour rechercher des informations sur les possibilités d'hébergement, les accueils de jour, l'aide alimentaire, les associations caritatives, l'accès aux soins etc.
- Si vous rencontrez des difficultés sociales (absence ou perte d'un logement, violences conjugales, etc.).

Appel gratuit depuis un fixe



## La mairie au quotidien

### HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

## Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition. Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

[didier.peuch@ville-tulle.fr](mailto:didier.peuch@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 16

## TULLE pratique



## Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

[secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr](mailto:secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

## Mes poubelles

### COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez y déposer vos déchets.

### DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.  
Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

## Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population.

[etat.civil@ville-tulle.fr](mailto:etat.civil@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 00

## TULLE mag

n° 166 - janvier/février 2023

### Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

**Rédaction** : Sophie Carlat

**Photographies** : Frank Barrat-Arnal

**Mise en page** : Mathieu Morel

### Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

**Impression** : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : janvier/février 2023

19 - 28 JANV. 2023

# DOUBLE EN HIVER

JAZZS  
MAGNETIQUES

**Afropolis**  
**An' Pagay**  
**Clément Janinet**  
concerto pour Sokou  
**Géraldine Laurent**  
**Groove Catchers**

[dubleuenhiver.fr](http://dubleuenhiver.fr)

**Extended**

**Ludivine**  
**Issambourg**  
**Antiloops**

**Haléis**

**Daïda**

**HÜLK**

**'Ndiaz**

**Insula**

**Polyphème**

**Ramdam Fatal**

**Rhizottome**

**Sauvage - Le Maxiphone**

**Trio Raulin - Bekkas**

**- Biayenda**

05 55 22 15 22